



COUPURES D'ÉLECTRICITÉ POUR TRAVAUX

INFORMATION ENEDIS :

→ **UNE OU PLUSIEURS COUPURES :**

ENEDIS, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, a prévu de réaliser des travaux, ce qui entraînera une ou plusieurs coupures d'électricité.

→ **COUPURE(S) PREVUE(UE) LE :**

jeudi 18 février 2021
entre 13h30 et 17h00

En cas d'intempéries, l'intervention sera annulée et reportée.
Dans ce cas vous serez informés de la nouvelle date de coupure.

→ **ZONES CONCERNÉES:**

17, 19, 20, 30 rue de la Plaine – 1 au 3 allée du Vieux Ruisseau

→ **CONSIGNES DE SÉCURITÉ:**

Les coupures seront de courte durée.

✱ Santé :

- Si vous utilisez des appareils médicaux à votre domicile (assistance respiratoire, pousses-seringues, dialyse, ...), prévenez votre médecin et votre entourage afin qu'ils prennent toutes les dispositions utiles.

✿ Chauffage :

- Les chauffages au gaz, au fioul, aux granules de bois s'éteignent automatiquement lors de la coupure d'électricité.
- Les chauffages centralisés à bois bûche (« fourneau-bouilleur ») ne s'éteignent pas.
Les circulateurs d'eau de votre circuit de chauffage eux, s'arrêteront.
Pour éviter de faire bouillir l'eau, attendez le retour de l'électricité avant de remettre des bûches dans votre chaudière.
- La coupure d'électricité étant de courte durée, votre logement ne va pas beaucoup se refroidir.
Si vous décidez néanmoins d'utiliser un chauffage d'appoint autonome, vérifiez s'il est conforme aux normes de sécurité et s'il est prévu pour une utilisation en intérieur.

✿ Éclairage :

- Utilisez une lampe électrique plutôt qu'une bougie ou une lampe à gaz.
- Si vous décidez d'utiliser une bougie, ne la laissez pas sans surveillance.

✿ Ascenseurs et monte-escaliers :

- Si votre habitation est équipée d'un ascenseur, évitez de l'utiliser car il restera bloqué lors de la coupure de courant.
Il fonctionnera à nouveau au rétablissement du courant.
- Les monte-escaliers fonctionnent sur batteries rechargeables et sont donc utilisables même en cas de coupure d'électricité.

✿ Congérateurs et réfrigérateurs :

- La coupure d'électricité étant de courte durée, vos aliments n'auront pas le temps de se réchauffer.
Leur conservation ne sera pas affectée.

✿ Appareils de cuisson électriques :

- Si la coupure de courant interrompt une cuisson, éteignez votre appareil (four ou plaques) pour éviter que la cuisson ne reprenne en votre absence, lors du retour de courant.

✿ Groupe électrogène :

- Si vous voulez utiliser une génératrice de courant, placez-la à l'extérieur de votre habitation pour ne pas risquer une intoxication au monoxyde de carbone.

✿ Matériel informatique :

- Éteignez vos appareils pour éviter une extinction brutale qui peut vous faire perdre des données.

LE SERVICE TECHNIQUE